Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9070120
Centre d'intérêt : 320

Bigras, Louise

Perfectionnement du personnel enseignant : évaluation du programme de stage en entreprise : étude / [conception, analyse et réd. : Louise Bigras en collab. avec Louise Comeau, Nicole Gendron ; coordination, Susanne R. Lefebvre] ; réalisée par le Service des stages du Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, conjointement avec la Direction de la formation professionnelle du Ministère de l'éducation. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990.
68 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre : La formation professionnelle au secondaire
Code : 9091-0243 ; 17-2702

ISBN 2-550-15299-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Comeau, Louise * Gendron, Nicole * Lefebvre, Susanne R., éd * Québec (Province). Ministère de l'enseignement supérieur et de la science. Service des stages * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s) : Perfectionnement des enseignants * Formation professionnelle * Enseignement professionnel * Stage * Evaluation de programmes * Questionnaire * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document constitue le rapport d'évaluation du programme de stage en entreprise offert aux enseignants en formation professionnelle au secondaire. Une démarche d'évaluation en trois volets a été retenue : auprès des stagiaires, auprès des administrateurs scolaires et auprès des entreprises. L'évaluation auprès des stagiaires a été effectuée à l'aide de l'analyse de 93 questionnaires (sur 141 expédiés) remplis par des enseignants qui avaient effectué des stages en 1989. Leurs rapports de stage ont été également analysés en fonction de leur degré de satisfaction, de leurs opinions sur le maintien du programme et sur les retombées immédiates de leur stage. Quant à l'évaluation par les administrateurs scolaires, plus restreinte à cause de limites temporelles, on a procédé par des rencontres avec une trentaine d'administrateurs portant davantage sur des préoccupations d'ordre administratif concernant le programme. Finalement, on a communiqué avec trente entreprises, choisies au hasard, qui ont reçu des stagiaires en 1989. Il s'agissait d'évaluer leur perception du programme, leur ouverture à l'égard des enseignants-stagiaires, leur satisfaction et leurs possibilités de recevoir d'autres stagiaires. Il ressort principalement de cette évaluation que la satisfaction générale à l'égard du programme est très élevée.

Type de document :

PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE STAGE EN ENTREPRISE

La FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

90-70130

PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE STAGE EN ENTREPRISE

Étude réalisée par le Service des stages du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, conjointement avec la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation

Équipe de réalisation

Conception, analyse et rédaction

Louise Bigras, professionnelle
Service des stages
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science

en collaboration avec

Louise Comeau, professionnelle
Service des stages

Nicole Gendron, contractuelle
Direction de la formation professionnelle

Coordination

Susanne R. Lefebvre
Responsable du dossier Perfectionnement
du personnel enseignant
Direction de la formation professionnelle

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 -- 9091-0243

ISBN 2-550-15299-9

Dépôt légal : deuxième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

I **Exposé de la situation** 3

Description du programme 3

II **Méthodologie** 4

Objectifs et démarche d'évaluation 4

III **Évaluation auprès des stagiaires** 5

A. Qui sont les stagiaires? 6

B. Comment le programme de stage est-il vécu par les stagiaires? 7
1. Préparation du stage 8
2. Réalisation su stage 8
3. Évaluation du stage 9

C. Les stagiaires sont-ils satisfaits de leur expérience en entreprise et du programme? 10
1. Taux de satisfaction à l'égard du stage 10
2. Satisfaction à l'égard de la durée du stage 12
3. Satisfaction à l'égard du programme 14

D. Quelles ont été les retombées des stages? 14

IV **Évaluation par les administrateurs et les administratrices scolaires** 16

V **Évaluation par les entreprises** 17

VI **Recommandations** 18

VII **Conclusion** 20

Annexes
1. Questionnaire envoyé aux stagiaires 23
2. Réponses au questionnaire 33
3. Corrélations 43

Introduction

Le programme de stage en entreprise s'inscrit à l'intérieur des activités de formation et de perfectionnement offertes par le ministère de l'Éducation, conformément à la réforme en formation professionnelle.

Depuis deux ans, ce programme a offert aux personnes intéressées la possibilité de vivre une nouvelle expérience en participant à des stages organisés directement en milieu de travail.

Afin de mesurer les impacts de ce programme et d'évaluer la pertinence de le reconduire, la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation conjointement avec le Service des stages du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science ont procédé à une évaluation de divers aspects.

Ce rapport d'évaluation comprend sept parties : l'exposé de la situation, la méthodologie, l'évaluation auprès des stagiaires, l'évaluation par les administrateurs et les administratrices scolaires, l'évaluation par les entreprises, les recommandations et la conclusion. Il comprend également trois annexes. Dans l'annexe I, on trouve un exemple du questionnaire de l'enquête menée auprès des stagiaires, l'annexe II présente l'ensemble des données de l'enquête et l'annexe III, les corrélations.

I. Exposé de la situation

Description du programme

1. Paramètres du programme

Dans le présent programme, les enseignantes et les enseignants de toutes les commissions scolaires sont invités à présenter un projet de stage qui ne peut dépasser 25 jours ouvrables. L'information est acheminée aux commissions scolaires au début de l'année scolaire sous la forme d'un document présentant, en première partie, les objectifs du programme, le partage des responsabilités entres les diverses personnes-ressources et les étapes d'approbation du projet. La deuxième partie comprend des indications pour remplir le formulaire de stage, un exemple de formulation d'un projet et un formulaire en blanc. La troisième partie porte sur les règles de financement du programme. Dans cette partie, la commission scolaire doit prévoir les frais de subsistance et de déplacement ainsi que les frais de remplacement pour chaque projet présenté.

Les projets sont retournés aux directions régionales qui les placent par ordre d'importance et les acheminent à la Direction de la formation professionnelle. Les projets sont ensuite analysés simultanément par les responsables de programmes de la Direction de la formation professionnelle et le personnel professionnel du Service des stages.

Chaque projet reçoit une cote. Un comité de sélection des projets constitué de personnes représentant la Direction de la formation professionnelle, le Service des stages, les Directions régionales, la Direction de la coordination des réseaux et la Direction des services éducatifs aux anglophones fait des recommandations sur les projets à retenir. Cette sélection est basée sur certains critères, dont la cote octroyée lors de l'analyse, la représentation des commissions scolaires et des régions, la tâche de l'enseignant ou de l'enseignante, les ressources financières disponibles, etc.

La Direction de la formation professionnelle avise alors officiellement chaque commission scolaire des projets retenus. Au départ, chacune doit indiquer si elle maintient ou non le projet accepté. Cette opération s'est terminée à la fin janvier pour le programme de 1988-1989.

Le Service des stages, sur la base des projets autorisés, prend en main la communication avec les stagiaires, la direction scolaire et les entreprises. Il voit à la confirmation, au déroulement et à l'évaluation des stages. Sur demande, le Service organise le stage pour l'enseignant ou l'enseignante. Dans tous les cas, il fait parvenir une attestation d'accueil à l'entreprise, évalue le rapport de stage et émet une attestation de participation au ou à la stagiaire lorsque le stage est jugé satisfaisant.

2. Statistiques sur le programme

En 1987-1988, 241 projets de stages ont été étudiés. De ceux-ci, 200 ont été jugés recevables et 126 ont été retenus, pour un taux d'acceptation de 63 %. Par ailleurs, vingt projets ont dû être annulés en cours d'exercice (16 %). Les dépenses totales se sont élevées à 148 573 $.

En 1988-1989, 287 projets ont été analysés. Le comité en a retenu 170 pour un taux d'acceptation de 59 %. Trente projets, soit 18 %, ont été annulés par la suite. Les dépenses totales pour le programme ont été de 152 996 $, pour un coût moyen de 77 $ par jour, par projet. Soulignons qu'un projet peut comprendre plusieurs stages.

En 1987-1988, près de 70 % des stagiaires avaient remis un rapport de stage; en 1988-1989, 95 % des enseignants et des enseignantes qui ont participé à un stage ont remis leur rapport. Il faut signaler qu'en 1988-1989, le rapport était obligatoire pour obtenir le remboursement des frais.

II. Méthodologie

Objectifs et démarche d'évaluation

Après deux ans de fonctionnement, il a été jugé important d'évaluer le programme de stage en entreprise en vue d'en apprécier la portée et d'effectuer les ajustements qui pourraient s'imposer.

L'évaluation du programme de stage en entreprise vise :

- à évaluer les effets du programme sur l'enseignement professionnel au secondaire;
- à évaluer les divers paramètres du programme en vue d'une amélioration de l'efficacité et de l'efficience du programme.

Une démarche d'évaluation en trois volets a été retenue : auprès des stagiaires, des administrateurs et administratrices scolaires, des entreprises.

1. Évaluation auprès des stagiaires

La Direction de la formation professionnelle et le Service des stages ont mis au point un questionnaire en vue de connaître le degré de satisfaction des stagiaires et les retombées

des stages sur la formation professionnelle. Cent quarante et un (141) questionnaires ont été expédiés aux enseignants et enseignantes qui avaient effectué des stages en 1989; quatre-vingt treize (93) questionnaires ont été retournés, pour un taux de réponse de 66,4 %. Les questionnaires ont été envoyés le 17 novembre 1989 et la date limite de retour fixée au 18 décembre 1989. Les rapports de stage ont également été analysés en fonction du degré de satisfaction des participants et des participantes, de leurs opinions sur le maintien du programme et sur les retombées immédiates de leur stage. Cette analyse recoupe évidemment les données de l'enquête, mais le point de vue choisi ici était davantage axé sur le contenu des remarques et des suggestions des rapports.

2. Évaluation par les administrateurs scolaires

Cette évaluation a été plus restreinte que prévu à cause de la durée de la période d'évaluation. Nous aurions souhaité rencontrer davantage de coordonnateurs et de coordonnatrices de la formation professionnelle par la voie des tables régionales mais celles-ci avaient, pour la plupart, déjà siégé et ne se réunissaient pas avant février ou mars 1990. Des rencontres de groupes ont eu lieu dans la région de la Montérégie et avec le Comité consultatif de la formation professionnelle pour les anglophones. La table régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière a fait un travail particulier à ce sujet. Dans la région de Québec, des rencontres individuelles ont eu lieu avec les coordonnateurs de trois commissions scolaires, soit la Commission scolaire Louis-Fréchette, la Commission des écoles catholiques de Québec et la Commission scolaire Chauveau. Deux directeurs d'écoles ont été rencontrés à Montréal. Au total, une trentaine d'administratrices et d'administrateurs ont été consultés sur le programme.

3. Évaluation par les entreprises

Le Service des stages a communiqué avec trente entreprises qui ont reçu des stagiaires en 1989. Celles-ci ont été choisies au hasard. Il s'agissait d'évaluer leur perception du programme, leur ouverture à l'égard des enseignantes et des enseignants-stagiaires, leur satisfaction et leurs possibilités de recevoir d'autres stagiaires. La plupart des entreprises ont été contactées en janvier 1990, les autres l'ayant été au fur et à mesure de l'évaluation des stages.

III. Évaluation auprès des stagiaires

Les données statistiques proviennent des résultats de l'enquête menée auprès des enseignantes et des enseignants-stagiaires. Les citations ou les remarques peuvent provenir des rapports de stage.

A. Qui sont les stagiaires?

Les enseignantes et les enseignants-stagiaires sont âgés de près de 44 ans en moyenne et 53 % d'entre eux dépassent 45 ans (voir tableau 1). Ils ont en moyenne 16 ans d'expérience en enseignement, mais plus du tiers en ont 20 et plus. La moyenne d'années d'expérience en entreprise se situe à près de 8 ans. Cependant, 50 % des stagiaires ont 5 années ou moins d'expérience industrielle. **En d'autres termes, les stagiaires tendent à être plutôt âgés que plus jeunes, avec de nombreuses années dans l'enseignement mais sensiblement moins d'expérience en industrie.**

TABLEAU 1
Tableau de certaines caractéristiques des stagiaires

Âge (%)		34 ans et moins	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50 ans et plus	Total
Fréquence et pourcentage		5 (5,4)	12 (13,0)	26 (28,3)	27 (29,3)	22 (23,9)	93 (100)
Stages antérieurs (1)	N	2 (40,0)	8 (66,6)	13 (50,0)	14 (51,8)	12 (54,5)	49 (52,6)
	O	3 (60,0)	4 (33,3)	13 (50,0)	12 (44,4)	8 (36,3)	40 43,7)
	NR				1 (3,7)	2 (9,1)	3 (3,7)
Écart moyen (2)		2,3 ans	5,2 ans	4,5 ans	5,4 ans	7,3 ans	

Expérience en enseignement	9 ans et moins	10-14 ans	15-19 ans	20 ans et plus	Total
	8 (8,6)	27 (29,0)	27 (29,0)	31 (33,3)	93 (100)
Écart moyen du dernier stage	1,6 ans	4,3 ans	5,5 ans	7 ans	
Clientèle					
jeunes	3 (37,5)	10 (38,4)	13 (48,1)	19 (61,2)	45 (48,9)
adultes			1 (3,7)	1 (3,4)	2 (2,2)
jeunes et adultes	5 (62,5)	16 (61,5)	13 (48,1)	11 (35,4)	45 (48,9)

TABLEAU 1
Tableau de certaines caractéristiques des stagiaires (suite)

Expérience en entreprise	**5 ans et moins**	**6-10 ans**	**11-15 ans**	**16 ans et plus**	**Total**
	45 (50,0)	18 (20,0)	15 (16,6)	12 (13,3)	90 (100)
Écart moyen du dernier stage	4,2 ans	7,2 ans	5,1 ans	7 ans	
Clientèle					
jeunes	25 (55,5)	7 (38,8)	5 (33,3)	6 (50,0)	43 (47,8)
adultes	2 (4,4)				(2,2)
jeunes et adultes	18 (40,0)	11 (61,1)	9 (60,0)	6 (50,0)	44 (48,9)
NR			1 (6,6)		1 (1,1)

La majorité (52,6 %) des stagiaires n'avaient jamais effectué de stage avant celui de 1989. Par ailleurs, parmi ceux et celles qui avaient effectué d'autres stages, 59 % ont effectué ces stages depuis 5 ans tandis que 27 % l'avaient fait depuis 6 à 10 ans. Aussi, les personnes qui ont effectué des stages avant 1989, l'ont, pour la majorité, fait récemment. Ce phénomène explique que l'écart moyen entre le stage de 1989 et le dernier stage réalisé précédemment soit de 3 ans. **On remarque, par contre, que l'écart moyen s'accroît progressivement avec l'âge et le nombre d'années d'expérience en enseignement. Il passe de 1,6 années pour ceux et celles qui ont moins de 10 ans d'expérience à 7 ans pour les stagiaires ayant 20 ans et plus d'expérience en enseignement. Pour les enseignantes et les enseignants de moins de 35 ans, cet écart est de 2,3 ans et de 7,3 ans pour ceux et celles de 50 ans et plus.** On ne remarque pas une telle relation avec le nombre d'années d'expérience en entreprise.

La presque totalité des stagiaires (92 %) ont une pleine tâche. Ils enseignent soit à des jeunes seulement (49 %) ou à une clientèle composée de jeunes et d'adultes (47 %). Ceux et celles qui enseignent à des jeunes sont en nombre très grand dans la catégorie d'expérience en enseignement de 20 ans ou plus, alors que ceux et celles qui enseignent aux jeunes et aux adultes le sont dans la catégorie de moins de 10 ans d'expérience. **Une forte majorité (82 %) enseignent le même programme en 1989-1990 qu'en 1988-1989.**

B. Comment le programme de stage est-il «vécu» par les stagiaires?

Nous avons classé les renseignements concernant la mise en oeuvre du programme de stage selon 3 étapes : la préparation, la réalisation et l'évaluation du stage.

1. Préparation du stage

Six questions concernaient la préparation du stage. En ce qui concerne la transmission de l'information, 32,2 % ont reçu l'information concernant le stage par la personne responsable de la formation professionnelle et 34,4 % par la direction de l'école; le conseiller ou la conseillère pédagogique ayant transmis l'information dans 18,2 % des cas.

Pour 73 % des stagiaires, cette information est parvenue deux à quatre semaines avant la date d'échéance pour la présentation des projets; 11 % l'ont reçue quelques jours avant et 11 %, une ou deux semaines avant.

Le «Cahier de projet du MEQ» a été remis intégralement à 54 % des stagiaires, tandis que 15 % d'entre eux n'ont reçu que le formulaire d'inscription. Les autres ont pris connaissance du programme de diverses façons, entre autres par la «Lettre circulaire du MEQ» (10 %), et par une feuille volante locale (10 %). **La majorité des personnes qui ont répondu (69 %) ont indiqué que l'exemple fourni avec le formulaire d'inscription leur avait été utile. La grande majorité des stagiaires (83 %) n'ont reçu aucune aide particulière pour la formulation de leur projet.** Dans le cas contraire, l'aide reçue provenait d'un ou d'une collègue (38,4 %), d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique (38,4 %) ou du Service des stages (23,1 %).

Les stagiaires ont trouvé leur propre lieu de stage dans 79,6 % des cas, principalement en rencontrant une personne de l'entreprise (64,4 %). Lorsqu'ils ou elles organisent leur propre stage, les stagiaires discutent des objectifs dans 86,2 % des cas, des activités désirées dans 85 % des cas et des conditions de travail dans 79,5 % des cas.

Quant à la confirmation de l'acceptation de leur projet de stage par le MEQ, information qui doit être transmise par l'école ou par la commission scolaire, 15 % des stagiaires l'ont reçue quelques jours avant la tenue de leur stage, 18 % une ou deux semaines avant et les autres dans des délais plus longs (65 %).

2. Réalisation du stage

Le Service des stages envoie au ou à la stagiaire une lettre d'assignation lui indiquant la date et le lieu du stage. Simultanément, il envoie une lettre à l'entreprise confirmant le stage. **Au moment d'effectuer le stage, 86 % des personnes qui ont répondu et 96 % des entreprises avaient reçu cette lettre.**

Nous nous servirons plus loin d'un indicateur de satisfaction dont les composantes proviennent des questions portant sur l'accueil de la direction de l'entreprise, sur l'encadrement et sur la collaboration du personnel. Cependant, le tableau 2 donne la répartition procentuelle des stagiaires.

On remarque que l'évaluation est positive pour chaque partie étudiée, mais que la satisfaction est plus faible relativement à l'encadrement fourni par l'entreprise durant le stage.

TABLEAU 2
Répartition des stagiaires selon leur évaluation de l'accueil, de l'encadrement et de la collaboration dans l'entreprise

Évaluation	Accueil (%)	Encadrement (%)	Collaboration (%)	Satisfaction globale (%)
Très satisfaisante	76 (81,7)	55 (59,1)	71 (76,3)	202 (72,4)
Satisfaisante	14 (15,1)	28 (30,1)	19 (20,4)	61 (21,9)
Plus ou moins satisfaisante	0	5 (5,3)	1 (1,1)	6 (2,2)
Insatisfaisante	2 (2,1)	2 (2,2)	1 (1,1)	5 (1,8)
Aucune	0	1 (1,1)	0	1 (0,3)
Aucune réponse	1 (1,1)	2 (2,2)	1 (1,1)	4 (1,4)
Total	93 (100)	93 (100)	93 (100)	279 (100)

Les données de l'enquête indiquent que 59 % des stagiaires ont fait des stages d'observation et de participation. La majorité (71 %) des stagiaires ont effectué leur stage en avril et en mai 1989, 22 % en juin, juillet et août et enfin 7 % en hiver. La durée moyenne des stages se situe à 13 jours. **Cependant, ceux et celles qui ont fait un stage d'observation seulement (9,6 %), ont une durée moyenne de stage de 17 jours alors que ceux et celles qui ont fait des stages de participation seulement (29 %), ont une durée de 11 jours. Il est intéressant de noter que, pour les stagiaires qui ont fait un stage avant 1989, plus l'écart moyen est grand, plus la durée moyenne du stage est courte. Par contre, les personnes qui n'avaient jamais fait de stage ont la durée moyenne la plus élevée soit 14,3 jours.**

3. Évaluation du stage

Toutes les personnes qui ont répondu avaient rédigé leur rapport au moment de l'enquête. Parmi ces personnes, 74 % avaient fait part des résultats de leur stage à des collègues, 60 % à l'intérieur de leur commission scolaire et 11 % à leur association professionnelle. Il y a eu très peu de diffusion dans le réseau des commissions scolaires. Le stage reste, pour la majorité, une question «locale».

Nous avons reçu de nombreux commentaires relatifs à la rédaction du rapport de stage. La plupart portent sur la «longueur» exigée, sur les détails requis pour faire cette rédaction, tenant compte qu'au retour à l'école les stagiaires ont peu de disponibilité, et sur le type de rapport exigé, compte tenu de la nature des stages effectués.

«Je pense que c'est nécessaire de faire un rapport mais ça devrait être moins long.

«Il faudrait prévoir des budgets pour la dactylographie et la photocopie du rapport.

«La partie la plus ennuyeuse du stage. Le rapport est trop long.

«Le rapport de stage demeure un instrument de travail essentiel, s'il n'est pas allégé, on devrait nous accorder plus de temps à l'intérieur du stage pour la confection de celui-ci.»

C. Les stagiaires sont-ils satisfaits de leur expérience en entreprise et du programme?

1. Taux de satisfaction à l'égard du stage

Nous n'avons pas demandé explicitement aux stagiaires s'ils étaient satisfaits de leur stage. Cependant, nous avons développé un indicateur de satisfaction à partir des questions portant sur l'accueil de la direction, sur l'encadrement et sur la collaboration du personnel. Cet indice de satisfaction a une valeur maximale de 15 et une valeur minimale de 3. Un indice de 13 à 15 indique un taux de satisfaction très élevé, un indice de 10 à 12 indique un stage satisfaisant alors qu'un taux inférieur à 10 indique un taux d'insatisfaction à l'égard du stage.

À ce sujet (voir tableau 3), 78 % des stagiaires ont un taux indiquant un niveau de satisfaction très élevé, 16 % un niveau de satisfaction «moyen», et 6 % un niveau indiquant une insatisfaction à l'égard des variables considérées. Ainsi, 94 % des stagiaires se déclarent satisfaits de leur stage. Ce résultat est corroboré par les commentaires formulés par des participants et des participantes :

«Je suis très satisfaite et rassurée d'avoir participé à ce stage.

«Il serait souhaitable que chaque enseignant du secteur professionnel puisse aller vivre en entreprise un stage de recyclage dans sa spécialité.

«Le stage en entreprise fut pour moi une expérience très valable à tous les points de vue; satisfaction personnelle et professionnelle...

«Pour moi, c'était le 1er stage de mes 20 ans d'enseignement. Très bonne expérience.»

Ce taux de satisfaction élevé est également confirmé par le fait que le recoupement des caractéristiques individuelles des stagiaires avec l'indicateur moyen n'indique aucune différence significative entre les catégories.

TABLEAU 3
Fréquence par rapport aux taux de satisfaction et taux de satisfaction moyen selon les régions

Régions	Taux de satisfaction									
	Très satisfaisant 13 à 15 (%)		Satisfaisant 10 à 12 (%)		Insatisfaisant 9 et moins (%)		Total %		Taux de satisfaction moyen	
01	6	(75,0)	1	(12,5)	1	(12,5)	8	(100)	13,6	
02	7	(87,0)	1	(13,0)			8	(100)	13,8	
03	15	(75,0)	4	(20,0)	1	(5,0)	20	(100)	13,8	
04	5	(100,0)					5	(100)	15,0	
05	9	(90,0)	1	(10,0)			10	(100)	14,4	
06.1	8	(100,0)					8	(100)	14,2	
06.2	7	(58,0)	2	(17,0)	3	(25,0)	12	(100)	12,8	
06.3	9	(82,0)	2	(18,0)			11	(100)	13,7	
07	2	(66,6)	1	(33,4)			3	(100)	14,0	
08	2	(50,0)	2	(50,0)			4	(100)	13,0	
09	3	(75,0)	1	(25,0)			4	(100)	14,0	
Total	73	(78,0)	15	(16,0)	5	(6,0)	93	(100)	13,7	

En d'autres termes, que l'on considère l'âge, l'expérience en enseignement ou en entreprise, le statut, la clientèle, la réalisation d'un stage antérieur, le fait d'enseigner ou non le même programme en 1989-1990 qu'en 1988-1989, le taux de satisfaction demeure très élevé.

Par ailleurs, le taux moyen de satisfaction se situe légèrement (12,8 %) en deçà de 13 lorsqu'il est recoupé avec la région et ce pour une seule région, celle de la Montérégie. Il semble également exister un lien entre la qualité estimée des retombées du stage et le taux de satisfaction.

Plus les retombées relevées sont importantes, plus la satisfaction est grande (14,2 %) et, inversement, plus ces retombées sont jugées faibles, plus le taux moyen de satisfaction est bas (12,8 %). Malgré tout, le taux le plus bas se situe dans le haut de la «zone» de satisfaction «moyenne».

2. Satisfaction à l'égard de la durée du stage

Un autre élément pouvant servir d'indicateur de satisfaction du stage est la satisfaction relative à la durée du stage (voir tableau 4). La majorité des personnes qui ont répondu (74 %) sont satisfaites de la durée de leur stage, alors que 26 % la jugent insatisfaisante.

TABLEAU 4
Satisfaction relative à la durée du stage selon certaines caractéristiques des enseignants ou des enseignantes

Âge	34 ans et moins	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50 ans et plus	Total
Satisfaction						
Oui	5 (100,0)	11 (91,6)	22 (84,6)	17 (62,9)	14 (63,6)	69 (74,0)
Non		1 (8,3)	4 (15,3)	9 (33,3)	8 (36,3)	23 (25,0)
NR				1 (3,7)		1 (1,0)

Programme enseigné	Programme identique		Programme différent		Total	
Satisfaction						
Oui	59	(77,6)	10	(58,8)	69	(74,0)
Non	16	(21,1)	7	(41,1)	23	(25,0)
NR	1	(1,3)			1	(1,0)

Nombre d'années d'expérience en enseignement	9 ans et moins	10-14 ans	15-19 ans	20 ans et plus	Total
Satisfaction					
Oui	7 (87,5)	22 (81,5)	17 (62,9)	24 (77,4)	69 (74,0)
Non	1 (12,5)	4 (14,8)	10 (37,0)	7 (22,5)	23 (25,0)
NR		1 (3,7)			1 (1,0)

TABLEAU 4
Satisfaction relative à la durée du stage selon certaines caractéristiques des enseignants ou des enseignantes (suite)

Nombre d'années d'expérience en en entreprise	5 ans et moins	6-10 ans	11-15 ans	16 ans et plus	Total
Satisfaction					
Oui	36 (80,0)	14 (77,7)	10 (66,6)	6 (50,0)	66 (73,3)
Non	9 (20,0)	4 (22,2)	4 (26,6)	6 (50,0)	23 (25,5)
NR			1 (6,7)		1 (1,1)

Stage Antérieur	Aucun	5 ans et moins	6-10 ans	11-15 ans	16 ans et plus	Total
Satisfaction						
Oui	40 (81,6)	20 (80,8)	6 (50,0)	2 (50,0)	1 (50,0)	69 (74,0)
Non	9 (18,4)	6 (19,2)	5 (41,6)	2 (50,0)	1 (50,0)	23 (25,0)
NR			1 (8,3)			1 (1,0)

Nature du stage	Observation et participation	Participation	Observation	Total
Satisfaction				
Oui	46 (83,6)	18 (66,6)	4 (44,4)	68 (75,0)
Non	9 (16,3)	8 (29,6)	5 (55,5)	22 (24,0)
NR		1 (3,7)		1 (1,0)
Taux moyen de satisfaction du stage	13,4/15	13,8/15	14/15	

Même si le taux de satisfaction est assez élevé quant à la durée du stage, les stagiaires qui ont effectué un stage d'observation seulement sont sensiblement moins satisfaits de la durée de leur stage que les autres. En même temps, la durée moyenne de leur stage est de 17 jours, soit la durée la plus élevée lorsqu'elle est comparée à celle des stages de participation (11 jours) ou de participation et d'observation (14,4 jours). De plus, ces personnes se montrent les plus satisfaites parmi celles inscrites aux trois catégories de stages. Il s'agit là de données qui ne «correspondent» pas tout à fait à nos attentes. Par ailleurs, lorsque l'on compare les taux moyens de satisfaction à l'égard du stage par rapport à la durée, on note un taux de satisfaction légèrement plus élevé chez ceux et celles qui ont fait des stages plus longs. Peut-être la durée du stage est-elle un facteur important de satisfaction?

Il est intéressant de noter que les stagiaires insatisfaits de la durée de leur stage tendent à être plus âgés, enseignent un programme différent en 1989-1990, ont 16 ans et plus d'expérience en entreprise, ont un écart d'au moins 6 ans entre le stage de 1989 et leur stage précédent et, enfin, ont fait un stage d'observation seulement.

3. Satisfaction à l'égard du programme

Le questionnaire comportait une partie réservée aux suggestions sur le programme de stage en entreprise. **La majorité de ceux et de celles qui ont exprimé des remarques ont insisté sur la nécessité de poursuivre ce programme.** Cette opinion est également exprimée dans la plupart des rapports de stage.

«C'est urgent de parfaire sans condition tous les professeurs, sinon ils seront avant longtemps inadéquats et inefficaces et pire, incompétents.

«Il est important que l'enseignant se perfectionne dans le programme qu'il enseigne... Une rotation devrait s'effectuer à tous les 2 ou 3 ans pour tous les enseignants.

«Le Ministère en collaboration avec les fabricants et les concessionnaires devraient amplifier la promotion face aux stages. Le ressourcement des professeurs est un gain pour l'avenir des jeunes travailleurs.

«Que les stages soient organisés sur une base plus régulière, fréquente et diversifiée. Exemple: un stage d'une durée de deux semaines à tous les deux ans serait plus profitable qu'un stage de six semaines une fois par 6 ans.»

Même si on est satisfait du programme et que sa nécessité ne fait pas de doute, on aimerait voir attribuer des unités à un stage bien encadré et conforme à certains critères, aux fins d'attestation de scolarité. Autrement, on accepte mal d'être obligé de rédiger un rapport «exhaustif», sans qu'il y ait une certaine reconnaissance de cette activité de perfectionnement.

D. Quelles ont été les retombés des stages?

Dans l'enquête menée auprès des enseignants et des enseignantes une question portait sur les retombées des stages sur l'enseignement du programme et à leurs répercussions sur différents aspects de la formation professionnelle dans l'école et la commission scolaire. La personne en stage devait évaluer l'importance relative de 15 énoncés à l'égard de retombées prévisibles des stages. Sans les nommer toutes, certaines retombées apparaissent plus importantes :

- acquisition de nouveaux savoir-faire (95,6 %);
- sensibilisation aux réalités du métier (92,4 %);
- initiation à de nouvelles méthodes de travail (84,6 %);
- mise à jour du contenu théorique de l'enseignement (82,2 %).

D'autres, en revanche, sont plus marginales :

- préparation de matériel d'évaluation (43,1 %);
- diversification des lieux de stages pour les élèves (50,9 %);
- information sur les services offerts par la commission scolaire (51,1 %).

À partir de l'évaluation par les stagiaires de ces différentes retombées, un indicateur de la «qualité» des retombées a été établi.

TABLEAU 5
Répartition quant à la «qualité» des retombées

Retombées	Majeures (60 à 75)	Moyennes (46 à 59)	Faibles (45 et moins)
Fréquence et pourcentage	36 (38,7 %)	38 (40,8 %)	19 (20,4 %)
Indice moyen par catégorie	66,9	54,3	36,6

Près de 40 % des stages ont généré des retombées majeures, 41 % des retombées moyennes et 20,4 % de faibles retombées. La moyenne des retombées par catégorie est de 66,5 points, 54,3 points et 36,6 points respectivement.

Les personnes qui ont répondu devaient fournir au moins un exemple de retombées qu'elles avaient jugées très importantes. Voici quelques-uns de ces exemples.

«J'ai rapporté trois carrousels de diapositives réussies en stage, avec enregistrement sonore, selon les modules du programme en architecture... les autres professeurs de dessin semblent intéressés et satisfaits de ce travail.

«Mon stage chez... m'a permis de constater que les procédés de soudage SHAW et GTAW étaient encore très utilisés. Par contre j'ai été très surpris du peu d'application des procédés de soudage semi-automatique GMAW et FCAW.

«Introduction de l'ordinateur «KARL» et apprentissage de nouvelles techniques en opération dans les salons.

«Les systèmes d'injection d'essence sont choses courantes dans l'automobile donc, j'ai eu l'occasion d'apprendre le fonctionnement, la méthode pour diagnostiquer les problèmes pour ensuite l'appliquer dans mon enseignement.

«Le technicien se réfère beaucoup aux manuels comparativement à il y a quelques années, de là l'importance de l'anglais lu (dans les cours).»

Les retombées des stages sont importantes, particulièrement en ce qui a trait aux différents aspects de l'acte pédagogique proprement dit. Les retombées qui arrivent au deuxième rang en importance touchent surtout les outils d'enseignement, comme l'acquisition d'une documentation spécialisée, l'utilisation de nouveaux équipements, l'élaboration d'un matériel pédagogique particulier, etc.

IV. Évaluation par les administrateurs ou les administratrices scolaires

Le processus d'évaluation auquel ont participé les gestionnaires a porté davantage sur les différentes étapes du programme et sur des préoccupations d'ordre administratif.

Le maintien du programme de stage en entreprise fait l'objet d'un fort consensus chez les administrateurs et les administratrices.

En effet, pour ces personnes, le stage est essentiel à la qualité de la formation professionnelle. Ils notent que les enseignants et les enseignantes qui ont effectué un stage reviennent enthousiastes et plus motivés à enseigner. Leurs perceptions changent, ils et elles se voient davantage comme des professionnels ou des professionnelles du métier. Leur crédibilité auprès des élèves augmente. Par ailleurs, les gestionnaires envisagent d'importants problèmes de remplacement au cours des années à venir, non seulement dans les secteurs déjà difficiles comme ceux de l'électromécanique, des techniques d'usinage ou de la réfrigération, mais aussi dans des secteurs moins problématiques comme celui de l'équipement motorisé. Cette situation est due, en partie, aux mesures incitatives mises en place pour résorber les surplus et à la fusion entre le secteur des jeunes et celui des adultes qui résorbe, dans certaines commissions scolaires, des enseignants et des enseignantes en disponibilité. Dans toutes les rencontres on a aussi fait état de la difficulté d'assurer un remplacement de qualité dans les limites de l'implantation des nouveaux programmes qui sont plus exigeants sur le plan de la compétence des enseignants et des enseignantes.

Les personnes-ressources ont suggéré à cet égard plusieurs solutions :

- prévoir dans la tâche de l'enseignant ou de l'enseignante des blocs réservés au perfectionnement. Une variante de cette solution serait de maintenir les programmes de 1 350 heures sur 1 an et demi et de réserver la période de janvier à juin au perfectionnement;

- tenter, en ce qui concerne la répartition de la tâche, de concentrer au maximum les heures d'enseignement de manière à ce que l'enseignant ou l'enseignante puisse disposer d'une période importante pour se perfectionner. On note toutefois que cette solution a des limites, compte tenu des exigences pédagogiques du programme et elle suppose, de fait, qu'une partie de la tâche est consacrée au perfectionnement;

- allonger les journées d'une heure pendant un certain temps de manière à libérer l'enseignant ou l'enseignante pour une période raisonnable, sans amputer le temps qui devrait être consacré aux élèves.

De façon générale, les administratrices et les administrateurs sont satisfaits du programme de stage en entreprise. Ils souhaiteraient, cependant, des délais moins longs entre les diverses étapes d'approbation et un appel de projets à des périodes permettant une réelle planification du perfectionnement. On a noté une nette amélioration du programme entre 1987-1988 et 1988-1989, de telle sorte que les commentaires sur le déroulement du processus sont, somme toute, peu nombreux.

V. Évaluation par les entreprises

L'évaluation par les entreprises indique un accueil très favorable aux stagiaires, puisque la grande majorité accepterait sans hésitation de recevoir à nouveau une enseignante ou un enseignant-stagiaire.

Les entreprises ont toutes souligné que les enseignants et les enseignantes s'intégraient très bien aux équipes de travail, qu'ils possédaient une capacité d'adaptation, au-delà même de ce qu'elles attendaient. Toutes les entreprises ont également évalué positivement les enseignants et les enseignantes en stage. Elles les considèrent, en majorité, au-dessus de la moyenne. Deux des entreprises se sont même dites prêtes à embaucher les enseignantes et les enseignants qu'elles ont reçus en stage.

Les entreprises rejointes ont offert un encadrement aux stagiaires. La forme qu'il prend varie cependant beaucoup d'une entreprise à l'autre. Les formes les plus répandues sont : la supervision par une personne responsable (chef de service, gérant, gérante, contremaître, contremaîtresse, etc.), l'intégration à une équipe de travail et le jumelage avec différents employés selon les travaux à effectuer, le jumelage avec un seul employé ou une seule employée durant toute la période de stage (généralement la personne la plus expérimentée), un suivi quotidien avec la personne qui agit à titre de responsable de stage. **Aucune entreprise n'a eu de problème de discipline et toutes se montrent heureuses du respect des pratiques administratives par les enseignants et les enseignantes.**

La plupart des entreprises considèrent que le programme de stage leur apporte quelque chose de positif. Essentiellement, elles font un lien entre la présence de l'enseignant ou de l'enseignante dans l'entreprise et la «production» d'une main-d'oeuvre mieux adaptée au monde du travail. Certaines y trouvent aussi un intérêt en ce qui a trait à leur propre entreprise.

«Ce programme nous a permis de constater l'intérêt du milieu de l'éducation à ajuster ses programmes aux réalités du milieu.

«Si les professeurs sont à la fine pointe, les jeunes le seront aussi.

«L'enseignant qui retourne après dans l'enseignement, apprend aux élèves ce qui est concret, ce qui est plus près de la réalité du monde du travail.

«L'esprit d'équipe que possédait l'enseignante a créé une meilleure collaboration entre les employés.

«L'enseignant amène une dimension différente et intéressante pour les employés.»

Les modalités organisationnelles du programme sont satisfaisantes selon les entreprises et à l'exception de quelques modifications mineures, il n'y a pas lieu d'apporter des changements à cet égard.

VI. Recommandations

Les recommandations qui doivent être retenues sont les suivantes :

- maintenir le programme de stage en entreprise;
- prévoir deux périodes d'appel de projets;
- modifier le type de rapport de stage;
- examiner les critères de sélection des projets et les paramètres du programme.

1. Maintenir le programme de stage en entreprise

Les résultats de l'évaluation montrent qu'il s'agit d'un programme important en ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle au secondaire. De plus, maintenant que les nouveaux programmes comprennent un module qui porte sur l'exercice du métier et exigent, dans la plupart des cas, que les élèves fassent un stage en entreprise, il devient primordial que le programme de stage en entreprise pour les enseignants et les enseignantes soit maintenu. En effet, le programme a pour objectifs de familiariser l'enseignant ou l'enseignante avec la culture de l'entreprise, c'est-à-dire avec les conditions, les méthodes d'organisation et le contexte de travail et de favoriser son perfectionnement sur le plan technique et technologique.

Les caractéristiques mises en évidence dans la conclusion ne sont pas sans influence sur la nécessité de maintenir le programme. En effet, le comportement des enseignants et des enseignantes qui ont le plus d'expérience dans l'enseignement laisse présager que, sans un soutien particulier de la part du Ministère, le contact essentiel avec le monde du travail s'effritera et affectera finalement la qualité de la formation.

2. Prévoir deux périodes d'appel de projets

Même si l'évaluation ne met pas en relief l'opportunité d'une telle organisation du programme, certains indicateurs nous font croire qu'il serait souhaitable de procéder ainsi. En particulier, le fait qu'un seul appel de projets crée une «fièvre» d'élaboration de projets dans des délais somme toute assez courts. On peut soupçonner qu'il s'agit là d'un facteur qui contribue à ce que les stagiaires obtiennent peu d'aide pour préparer leurs projets. Toutes les étapes qui s'ensuivent sont affectées par cet état de fait : l'analyse des projets, la confirmation des stages par la Direction de la formation professionnelle, l'organisation, le processus de gestion des stages et surtout, l'évaluation de ces stages, compte tenu qu'ils sont relativement courts.

Nous croyons qu'un étalement de l'appel de projets sur deux périodes de l'année scolaire améliorerait la qualité de chacune des étapes du programme. Il faciliterait également la planification des remplacements à l'intérieur de l'école et permettrait l'organisation de stages pour certaines spécialités où les contingences du métier font en sorte qu'il est préférable d'effectuer un stage au cours d'une période qui n'est pas incluse dans le présent programme.

3. Modifier le type de rapport de stage

Les stagiaires ont formulé des critiques à l'égard du rapport de stage. Ceux et celles qui ont exprimé des opinions négatives sur le sujet trouvent le rapport exigé trop long et trop «universitaire». Les plus réfractaires souhaiteraient que le rapport de stage soit aboli. Plusieurs stagiaires voudraient qu'une ou deux journées soient ajoutées à la durée du stage pour rédiger le rapport.

Nous croyons qu'il est essentiel de rédiger un rapport à la suite d'un stage, ce qui permet de faire le point, d'intégrer les différentes dimensions du stage et de susciter une réflexion sur les moyens d'intégrer le stage dans l'enseignement. Par ailleurs, le type de rapport exigé des stagiaires du secondaire n'est peut-être pas le plus fonctionnel, puisqu'il s'inspire effectivement des stages effectués au collégial, qui sont beaucoup plus longs, en moyenne, qu'au secondaire et dont les contenus technologiques et scientifiques sont plus importants. Dans cette perspective, nous recommandons que la «facture» du rapport de stage soit modifiée pour tenir compte de la spécificité des stages au secondaire.

4. Examiner les critères de sélection des projets et les paramètres du programme

Cette recommandation dépend en grande partie des ressources financières allouées pour le programme. Dans le cas où celles-ci seraient sensiblement réduites, il faudrait certes envisager l'ajout de critères de sélection qui exigeraient qu'on établisse un ordre de priorité des secteurs et des programmes, bien que ceci ne nous apparaisse pas souhaitable de prime abord. Il faudra aussi s'interroger sur la nature du stage et sa durée minimale.

Pour ce qui est du financement, il faudra clarifier la question des frais divers, à savoir déterminer ceux qui sont couverts par cette catégorie de dépenses. La question des frais de

séjour pourrait faire l'objet d'un réexamen, si on veut augmenter le nombre de stagiaires. Il faudra cependant tenir compte de l'éloignement de manière à ne pas pénaliser indûment les personnes des régions.

Enfin, dans le cas où ces recommandations seraient acceptées, on peut s'attendre à ce que des modifications soient apportées au document d'information. On pourrait, en même temps, préciser le rôle de soutien aux stagiaires que peut fournir le Service des stages dans l'élaboration du projet, dans le choix des endroits de stage et dans la rédaction des rapports de stage.

VII. Conclusion

L'évaluation du programme de stage en entreprise nous permet de conclure que la satisfaction à l'égard du programme est très élevée tant chez les stagiaires que dans les entreprises.

Tous les agents d'éducation et toutes les agentes d'éducation considèrent que le programme est essentiel à l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle au secondaire. De plus, on le juge indispensable au regard du perfectionnement du personnel enseignant puisqu'il constitue une mesure concrète et pratique. Les entreprises y sont favorables parce qu'elles y voient la formation d'une main-d'oeuvre plus compétente et mieux adaptée aux réalités du monde du travail.

Le programme de stage est très profitable à plusieurs points de vue. Les informations recueillies sur les retombées sont très révélatrices à cet égard. Il s'agit d'un programme dont les effets sont importants à la fois en ce qui concerne «l'intensité» de certaines retombées, en particulier celles ayant trait à l'enseignement proprement dit et au soutien à l'enseignement ainsi que la diversité de ces retombées. Le fait que tous les énoncés retenus ont été qualifiés d'importants ou de très importants dans des proportions quand même assez élevées, puisque la moins forte est de 43,1 %, confirme cette affirmation.

D'autres éléments ressortent également de l'évaluation, entre autres :

- le fait, souligné par les administrateurs et les administratrices scolaires, que des problèmes de remplacement plus importants se poseront vraisemblablement dans l'avenir;

- la réaction négative des stagiaires face à la rédaction du rapport du stage, réaction visant surtout la nature et la longueur du rapport;

- l'ambiguïté manifestée à l'égard de la reconnaissance des stages et des cours de perfectionnement en entreprise. Dans un contexte où le remplacement deviendrait vraiment plus difficile, on peut envisager une situation où le personnel enseignant devra se perfectionner en dehors de sa tâche d'enseignement. Dès lors, la question d'une reconnaissance officielle du perfectionnement réalisé en entreprise deviendra capitale si l'on veut maintenir un niveau de perfectionnement adéquat;

- les délais dans l'approbation des projets ont fait l'objet de critique. En réalité, il s'agissait moins d'une question de durée que de période où les décisions concernant les projets parvenaient aux commissions scolaires;

- la remise des rapports de stage s'est accrue sensiblement en 1988-1989 par rapport à 1987-1988; ils étaient aussi de bien meilleure qualité.

En conclusion, on peut affirmer que le programme de stage en entreprise s'est sensiblement amélioré depuis ses débuts. La planification est meilleure, le Service des stages a informatisé la gestion des stages, la Direction de la formation professionnelle en a fait autant pour la gestion des allocations. Les unités administratives touchées ainsi que les commissions scolaires ont plus d'expérience dans la réalisation des différentes étapes du programme et les stagiaires eux-mêmes sont plus critiques vis-à-vis des objectifs visés par leur stage. Ce sont là des éléments qui indiquent que, même si le programme de stage peut encore être amélioré, les progrès accomplis sont importants et se situent dans la bonne voie.

ANNEXE I

Questionnaire envoyé aux stagiaires

Collecte de données sur les stages en entreprise

Section 1 Renseignements généraux

1.1 Identité

Nom : _____

Commission scolaire : _____

École : _____

Adresse (école) : _____

_____

_____ Code postal _____

Date de naissance : _____/_____/_____
jour mois année

Programme enseigné en 1988-1989 :

_____

Programme enseigné en 1989-1990 :

_____

Nombre d'années d'expérience
en enseignement professionnel : _____ en entreprise : _____

Statut en 1989-1990 :

pleine tâche ☐ tâche partielle ☐ en disponibilité ☐

Clientèle en 1989-1990 :

jeunes ☐ adultes ☐ jeunes et adultes ☐

Dernière année où vous avez effectué un stage en entreprise (en **excluant** le stage de 1989) : 19___

1.2 Renseignements sur les stages en 1989 :

Stage	Mois où le stage a été effectué	Nombre de jours en stage	Nature du stage*
1			
2			
3			
4			

***nature du stage :** (1)participation (2) observation
(3) observation et participation

Section 2 Préparation du stage

2.1 Processus de transmission de l'information relative au programme de stage en entreprise

QUI vous a transmis la première information?

-Responsable de la formation professionnelle ____;

-conseiller, conseillère pédagogique ____;

-direction de l'école ____;

-chef d'équipe ____;

-collègue de travail ____;

-association professionnelle ____;

QUAND avez-vous reçu cette information?

-Quelques jours avant la date d'échéance ____;

-une ou deux semaines avant ____;

-deux à quatre semaines avant cette date ____;

COMMENT vous a-t-elle été transmise?

-Cahier de projet publié par le MEQ ____;

-lettre circulaire du MEQ ____;

-feuille volante «locale» ____;

-formulaire d'inscription seulement ____;

-autre _____
_____

2.2 L'exemple fourni dans le cahier de projet du MEQ vous a-t-il aidé à formuler votre projet de stage?

Beaucoup	Assez	Plus ou moins	Peu	Pas du tout
☐	☐	☐	☐	☐

2.3 Avez-vous reçu une aide particulière pour la formulation de votre projet de stage?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, indiquez le statut de la personne (ex. conseiller ou conseillère pédagogique, collègue, etc.) _____

_____

2.4 Quelles démarches avez-vous entreprises pour trouver votre lieu de stage?

- Demande au Service des stages. ____

- Recherche personnelle :
  - . communication téléphonique; ____
  - . rencontre d'une personne de l'entreprise à l'école; ____
  - . rencontre d'une personne dans l'entreprise; ____
  - . rencontre dans un colloque, etc.; ____
  - . autre _____
    _____

2.5 Si vous avez vous-même trouvé votre lieu de stage, avez-vous pu :

	Oui	Non
- discuter des objectifs de votre stage avec une personne responsable de l'entreprise;	___	___
- expliquer les activités que vous souhaitiez réaliser;	___	___
- discuter des horaires de travail, des conditions et des exigences de l'entreprise?	___	___

2.6 Quand avez-vous reçu la confirmation de l'acceptation de votre projet de stage (par la commission scolaire ou par l'école)?

Quelques jours avant le début du stage	1 à 2 semaines avant	2 à 4 semaines avant	Plus de 4 semaines avant le début du stage
☐	☐	☐	☐

Section 3 Réalisation du stage

3.1 Au moment d'entreprendre votre stage, aviez-vous reçu une lettre d'assignation vous indiquant la date et le lieu du stage?

Oui ☐ Non ☐

3.2 L'entreprise avait-elle été informée de votre arrivée?

Oui ☐ Non ☐

3.3 Comment évaluez-vous, globalement, les points suivants?

	Accueil de la direction	Encadrement	Collaboration du personnel
très satisfaisant	☐	☐	☐
satisfaisant	☐	☐	☐
plus ou moins satisfaisant	☐	☐	☐
insatisfaisant	☐	☐	☐
aucun	☐	☐	☐

3.4 Lors de votre stage, avez-vous :

- travaillé individuellement; ☐
- été intégré ou intégrée à une équipe de travail; ☐
- été associé ou associée à d'autres stagiaires? ☐
- autre _____

_____

3.5 Compte tenu des objectifs que vous vous étiez fixés et des activités que vous aviez prévu réaliser, considérez-vous que la durée du stage a été suffisante?

Oui ☐ Non ☐

Section 4 Évaluation du stage

4.1 Indiquez l'importance relative des énoncés suivants quant aux retombées de votre stage :

5 : très important 4 : assez important
3 : plus ou moins important 2 : peu important
1 : pas important

	5	4	3	2	1
a) mise à jour du contenu théorique de mon enseignement;					
b) acquisition de nouveaux savoir-faire;					
c) préparation d'un nouveau plan de cours;					
d) production de matériel pédagogique;					
e) initiation à de nouvelles méthodes de travail;					
f) initiation à l'utilisation de nouveaux équipements;					
g) introduction de nouveaux équipements dans l'école.					

4.1 Indiquez l'importance relative des énoncés suivants quant aux retombées de votre stage (suite) :

5 : très important 4 : assez important
3 : plus ou moins important 2 : peu important
1 : pas important

	5	4	3	2	1
h) préparation de matériel d'évaluation;					
i) acquisition d'une documentation spécialisée;					
j) sensibilisation aux nouvelles réalités du métier;					
k) adoption de nouvelles attitudes;					
l) amélioration du placement des élèves;					
m) diversification des lieux de stage pour les élèves;					
n) sensibilisation des entreprises au regard de la réforme au secondaire;					
o) information relative aux services offerts par la commission scolaire.					

4.2 Parmi les énoncés que vous avez classés dans la catégorie «très important», donnez au moins un exemple concret de retombée :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

4.3 Avez-vous rédigé un rapport de stage?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, placez par ordre d'importance, par rapport à l'aide fournie, les outils suivants :

- exemple fourni dans le cahier de projet du MEQ; ☐
- exemple fourni par le Service des stages avec la lettre d'assignation; ☐
- aide du Service des stages; ☐
- aide d'une personne de l'école ou de la commission scolaire. ☐

Si non, indiquez-en les raisons.

_____

_____

_____

4.4 Avez-vous fait connaître les résultats de votre stage :

- à vos collègues; ☐
- à votre commission scolaire; ☐
- à votre association professionnelle; ☐
- à d'autres commissions scolaires? ☐

_____

Section 5 Suggestions

_____

5.1 Quelles améliorations pourriez-vous suggérer au regard des éléments suivants ?

a) Les diverses composantes du programme de stage.

_____

_____

b) La préparation du stage.

c) Le déroulement du stage.

d) Le rapport de stage.

e) La diffusion du rapport.

f) Autres suggestions.

ANNEXE II

Réponses au questionnaire
(données quantitatives)

Classification par secteur
Questionnaires reçus

	Questionnaires		
	Reçus	Envoyés	Pourcentage
A. Administration, commerce et secrétariat	2	4	50 %
B. Agro-technique	2	2	100 %
C. Alimentation, hôtellerie et restauration	8	15	53 %
D. Arts appliqués	3	4	75 %
E. Bois et matériaux connexes	1	1	100 %
F. Chimie appliquée et environnement	0	0	—
G. Construction	2	3	66 %
H. Dessin technique	2	2	100 %
I. Électrotechnique	5	10	50 %
J. Equipement motorisé	30	44	68 %
K. Fabrication mécanique	6	8	75 %
L. Foresterie, sciage et papier	4	6	66 %
M. Imprimerie	0	1	0 %
N. Mécanique d'entretien industrielle	4	6	66 %
O. Mécanique du bâtiment	1	1	100 %
P. Métallurgie	3	6	50 %
Q. Pêche	0	0	—
R. Production textile et habillement	3	3	100 %
S. Protection civile	1	2	50 %
T. Santé et services sociaux	3	3	100 %
U. Soins esthétiques	13	20	65 %
V. Transport	0	0	—
W. Travaux de génie et mines	0	0	—
Total	93	141	65,9 %

Classification par secteur et par région
Questionnaires reçus

Secteurs	Régions 01	02	03	04	05	061	062	063	07	08	09	Total
A. Administration, commerce et secrétariat	1						1					2
B. Agro-technique	1			1								2
C. Alimentation, hôtellerie et restauration	2		1	1			1	2			1	8
D. Arts appliqués		1	1				1					3
E. Bois et matériaux connexes							1					1
F. Chimie appliquée et environnement												0
G. Construction						1		1				2
H. Dessin technique						1			1			2
I. Électrotechnique			2		2					1		5
J. Équipement motorisé	1	5	8	1	2	2	3	3	2	3		30
K. Fabrication mécanique			2		1	2	1					6
L. Foresterie, sciage et papier	1		2		1							4
M. Imprimerie												0
N. Mécanique d'entretien industrielle	1	1		1							1	4
O. Mécanique du bâtiment			1									1
P. Métallurgie							1	1			1	3
Q. Pêche												0
R. Production textile et habillement					3							3
S. Protection civile						1						1
T. Santé et services sociaux			1				1	1				3
U. Soins esthétiques	1	1	2	1	1	1	2	3			1	13
V. Transport												0
W. Travaux de génie et mines												0
Total	**8**	**8**	**20**	**5**	**10**	**8**	**12**	**11**	**3**	**4**	**4**	**93**

Collecte de données sur les stages en entreprise

Réponses au questionnaire

Section 1

1. Âge moyen des stagiaires		
- aucune réponse	43,7 ans 1	
2. Programme enseigné en 1989-1990		
- identique à celui de 1988-1989	75	80,6 %
- différent	17	18,2 %
- aucune réponse	1	1,0 %
3. Moyenne des années d'expérience en		
- enseignement	16 ans	
- entreprise	7,7 ans	
- aucune réponse		
4. Statut des stagiaires en 1988-1989		
- pleine tâche	86	92,4 %
- tâche partielle	2	2,1 %
- disponibilité	5	5,3 %
- aucune réponse	0	
5. Clientèle		
- jeunes	43	47,6 %
- adultes	2	2,2 %
- jeunes et adultes	44	48,9 %
- aucune réponse	1	1,1 %
6. Réalisation de stages antérieurs		
- oui	43	46,2 %
- non	49	52,6 %
- aucune réponse	1	1,0 %
- moyenne des années passées depuis le dernier stage	3 ans	
7. Réalisation des stages en 1988-1989		
- hiver (mars)	7	7,5 %
- printemps (avril-mai)	66	70,9 %
- été (juin-juillet-août)	20	21,5 %
- automne	0	
8. Durée moyenne des stages en 1988-1989	13 jours	

9. Types de stages		
- observation	9	9,6 %
- participation	27	29,0 %
- observation et participation	55	59,1 %
- aucune réponse	2	2,1 %

Section 2

1. Transmission de l'information		
1.1 Qui?		
- Responsable de la formation professionnelle	30	32,2 %
- Conseiller ou conseillère pédagogique	17	18,2 %
- Direction de l'école	32	34,4 %
- Chef d'équipe	3	3,2 %
- Collègue de travail	3	3,2 %
- Association professionnelle	4	4,3 %
- Aucune réponse	4	4,3 %
1.2 Quand?		
- Quelques jours avant la date d'échéance	10	10,7 %
- Une ou deux semaines avant	10	10,7 %
- Deux à quatre semaines avant	68	73,1 %
- Aucune réponse	5	5,3 %
1.3 Comment?		
- Cahier de projet du MEQ	50	53,7 %
- Lettre circulaire du MEQ	9	9,6 %
- Feuille volante	8	8,6 %
- Formulaire d'inscription	14	15,0 %
- Autre	2	2,1 %
- Aucune réponse	10	10,7 %
2. L'exemple fourni dans le cahier vous a :		
- beaucoup aidé	22	23,6 %
- assez aidé	37	39,7 %
- plus ou moins aidé	10	10,7 %
- peu aidé	5	5,3 %
- pas aidé	9	9,6 %
- aucune réponse	10	10,7 %

3. Avez-vous reçu de l'aide pour formuler le projet?		
- oui	18	19,3 %
- non	77	82,7 %
- aucune réponse	0	
Si oui		
- collègue, chef d'équipe	5	
- conseiller ou conseillère pédagogique	5	
- direction		
- personne du Service des stages	3	
- responsable de la formation professionnelle		
4. Démarche		
- Demande au Service des stages	19	20,4 %
- Recherche personnelle		
. communication téléphonique	23	24,7 %
. rencontre à l'école	0	
. rencontre dans une entreprise	47	50,5 %
. recontre dans un colloque	0	
. aucune réponse	3	3,2 %
5. Avez-vous :		
5.1 discuté de vos objectifs		
- oui	80	86,2 %
- non	4	4,3 %
- aucune réponse	9	9,6 %
5.2 explicité les activités désirées		
- oui	79	84,9 %
- non	4	4,3 %
- aucune réponse	10	10,7 %
5.3 discuté des horaires, etc.		
- oui	74	79,5 %
- non	8	8,6 %
- aucune réponse	11	11,8 %
6. Confirmation		
- quelques jours avant le début du stage	14	15,0 %
- une ou deux semaines avant	17	18,2 %
- deux à quatre semaines avant	26	27,9 %
- plus de quatre semaines avant	35	37,6 %
- aucune réponse	1	1,0 %

Section 3

1. Réception de la lettre

- oui	80	89,8 %
- non	9	10,1 %

2. Entreprise informée

- oui	89	95,6 %
- non	4	4,3 %

3. Évaluation

	accueil	encadrement	collaboration
Très satisfaisant	76 (81,7 %)	55 (59,1 %)	71 (76,3 %)
Satisfaisant	14 (15,0 %)	28 (30,1 %)	19 (20,4 %)
Plus ou moins satisfaisant	0	5 (5,3 %)	1 (1,0 %)
Insatisfaisant	2 (2,1 %)	2 (2,1 %)	1 (1,0 %)
Aucun	0	1 (1,0 %)	0
Aucune réponse	1 (1,0 %)	2 (2,1 %)	1 (1,0 %)

4. Travail

individuel	en équipe	autre stagiaire	autre
19 (20,4 %)	64 (68,8 %)	8 (8,6 %)	2 (2,1 %)

5. Durée

suffisante	insuffisante	aucune réponse
69 (74,1 %)	23 (24,7 %)	1 (1,0 %)

Section 4

1. Évaluation du stage

	Très important	Assez important	Plus ou moins important	Peu important	Pas important
a) Mise à jour du contenu	44 (47 %)	31 (33 %)	11 (12 %)	4 (4 %)	1 (1 %)
b) Nouveaux savoir-faire	54 (58 %)	34 (37 %)	3 (3 %)	1 (1 %)	0
c) Nouveau plan de cours	19 (20 %)	28 (30 %)	24 (26 %)	6 (6 %)	12 (13 %)
d) Matériel pédagogique	23 (25 %)	31 (33 %)	16 (17 %)	11 (12 %)	8 (9 %)
e) Nouvelles méthodes	46 (49 %)	31 (33 %)	9 (10 %)	2 (2 %)	3 (3 %)
f) Nouveaux équipements	42 (45 %)	20 (21 %)	16 (17 %)	4 (4 %)	9 (10 %)
g) Équipements dans l'école	32 (34 %)	20 (22 %)	19 (20 %)	6 (6 %)	15 (16 %)
h) Matériel d'évaluation	9 (10 %)	29 (31 %)	27 (29 %)	14 (15 %)	9 (10 %)
i) Documentation	39 (42 %)	27 (29 %)	13 (14 %)	7 (7 %)	4 (4 %)
j) Réalité du métier	59 (63 %)	27 (29 %)	6 (6 %)	1 (1 %)	0
K) Attitudes	34 (37 %)	38 (41 %)	17 (18 %)	2 (2 %)	2 (2 %)
l) Placement	23 (27 %)	27 (29 %)	16 (17 %)	10 (11 %)	15 (16 %)
m) Lieux de stage	22 (24 %)	21 (23 %)	15 (16 %)	15 (16 %)	13 (14 %)
n) Sensibilisation	40 (43 %)	23 (25 %)	16 (17 %)	8 (9 %)	4 (4 %)
o) Information	22 (24 %)	21 (23 %)	18 (19 %)	11 (12 %)	12 (13 %)

2. Exemple

- oui	75	80,6 %

- non	18	19,3 %
3. Rapport		
- oui		
- non	93	100 %
4. Résultats fournis :		
- à des collègues	69	74,1 %
- à la commission scolaire	56	60,2 %
- à l'association professionnelle	10	10,7 %
- à d'autres commissions scolaires	3	3,2 %
5. Inscriptions de suggestions		
- oui	75	80,6 %
- non	18	19,3 %

ANNEXE III

Corrélations

TABLEAU 1
Corrélations relatives à l'âge des stagiaires

	34 ans et moins	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 ans et plus
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	5 5,4 %	12 13 %	26 28,2 %	27 29,3 %	22 23,9 %
2. Réalisation de stages antérieurs					
- oui	3 60 %	4 33,3 %	13 50 %	12 44,4 %	8 36,3 %
- non	2 40 %	8 66,6 %	13 50 %	14 51,8 %	12 54,5 %
- aucune réponse				1 3,7 %	2 9 %
3. Écart moyen entre le stage de 1989 et les stages antérieurs	2,3 ans	5,2 ans	4,5 ans	5,4 ans	7,3 ans
4. Taux de satisfaction	14,8/ 15	13,6/ 15	13,9/9 15	13,6/6 15	13,7/7 15
5. Durée moyenne des stages en 1989	12 jours	13,5 jours	15,3 jours	14,7 jours	10,8 jours
6. Durée satisfaisante					
- oui	5 100 %	11 91,6 %	22 84,6 %	17 62,9 %	14 63,6 %
- non		1 8,3 %	4 15,3 %	9 33,3 %	8 36,3 %
- aucune réponse				1 3,7 %	
7. Aide reçue pour la formulation du projet					
- oui	2 40 %	1 8,3 %	3 11,5 %	3 11,1 %	9 40 %
- non	3 60 %	11 91,6 %	23 88,4 %	24 88,8 %	13 60 %
- aucune réponse					

TABLEAU 1
Corrélations relatives à l'âge des stagiaires (suite)

	34 ans et moins	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 ans et plus
8. Utilité de l'exemple					
- très utile		4	10	6	2
		33,3 %	38,4 %	22,2 %	9 %
- utile	2	4	9	10	11
	40 %	33,3 %	34,6 %	37 %	50 %
- plus ou moins utile	2		2	5	1
	40 %		7,6 %	18,5 %	4,5 %
- peu utile		1	2	1	1
		8,8 %	7,6 %	3,7 %	4,5 %
- inutile	1	2	1	4	1
	20 %	16,6 %	3,8 %	14,8 %	4,5 %
- aucune réponse		1	2	1	6
		8,8 %	7,6 %	3,7 %	27,2 %

* Taux de réponse : 98,9 %

TABLEAU 2
Corrélations relatives au programme enseigné en 1989 et en 1988

	Programme similaire	Programme différent
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	76 81,7 %	17 18,2 %
2. Moyenne du nombre d'années d'expérience		
- en enseignement	16,3 ans	17,5 ans
- en entreprise	7,7 ans	7 ans
3. Clientèle		
- jeunes	33 43,4 %	12 70,5 %
- adultes	1 1,3 %	1 5,8 %
- jeunes et adultes	41 53,9 %	4 23,5 %
4. Écart moyen entre le stage de 1989 et les stages antérieurs	5,5 ans	5,4 ans
5. Taux de satisfaction	13,7/15	14/15
6. Durée moyenne des stages en 1989	13 jours	14 jours
7. Durée satisfaisante		
- oui	59 77,6 %	10 58,8 %
- non	16 21,1 %	7 41,1 %
- aucune	1 1,3 %	

* Taux de réponse : 100 %

TABLEAU 3
Corrélations relatives au nombre d'années d'expérience en enseignement

	9 ans et moins	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 ans et plus
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	8 8,6 %	27 29 %	27 29 %	31 33,3 %
2. Moyenne du nombre d'années d'expérience en entreprise	2,8 ans	11 ans	7,6 ans	5,7 ans
3. Clientèle				
- jeunes	3 37,5 %	10 38,4 %	13 48,1 %	19 61,2 %
- adultes			1 3,7 %	1
- jeunes et adultes	5 62,5 %	16 61,5 %	13 48,1 %	11 35,4 %
4. Écart moyen entre le stage de 1989 et les stages antérieurs	1,6 ans	4,3 ans	5,5 ans	7 ans
5. Utilité de l'exemple				
- très utile	2 25 %	9 33,3 %	4 14,8 %	7 22,5 %
- utile	1 12,5 %	11 40,7 %	9 33,3 %	15 48,3 %
- plus ou moins utile	2 25 %	1 3,7 %	6 22,2 %	3 9,6 %
- peu utile		2 7,4 %	1 3,7 %	2 6,4 %
- inutile	2 25 %	2 7,4 %	2 7,4 %	2 6,4 %
- aucune réponse	1 12,5 %	2 7,4 %	5 18,5 %	2 6,4 %
6. Aide reçue pour la formulation du projet				
- oui	1 12,5 %	6 22,2 %	5 18,5 %	6 19,3 %
- non	7 87,5 %	21 77,7 %	22 81,4 %	25 80,6 %
- aucune réponse				

TABLEAU 3
Corrélations relatives au nombre d'années d'expérience en enseignement (suite)

	9 ans et moins	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 ans et plus
7. Taux de satisfaction	14,5/15	13,7/15	13,6/15	13,8/15
8. Durée moyenne des stages en 1989	12,7 jours	14,2 jours	13,8 jours	13,3 jours
9. Durée satisfaisante				
- oui	7 87,5 %	22 84,6 %	17 62,9 %	24 77,4 %
- non	1 12,5 %	4 15,3 %	10 37 %	7 22,5 %
- aucune réponse		1 3,7 %		
10. Type de démarche				
- demande au Service des stages		6 22,2 %	5 18,5 %	9 29 %
- communication téléphonique	4 50 %	6 22,2 %	5 18,5 %	7 22,5 %
- rencontre dans une entreprise	3 37,5 %	13 48,1 %	16 59,2 %	15 48,3 %
- autre	1 12,5 %	2 7,4 %	1 3,7 %	
11. Indice de qualité de la démarche	2,6/3	2,6/3	2,7/3	2,6/3

* Taux de réponse : 100 %

TABLEAU 4
Corrélations relatives au nombre d'années d'expérience en entreprise

	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 ans et plus
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	45 50 %	18 20 %	15 16,6 %	12 13,3 %
2. Clientèle				
- jeunes	25 55,5 %	7 38,8 %	5 33,3 %	6 50 %
- adultes	2 4,4 %			
- jeunes et adultes	18 40 %	11 61,1 %	9 60 %	6 50 %
- aucune réponse			1 6,6 %	
3. Écart moyen entre le stage de 1989 et les stages antérieurs	4,2 ans	7,2 ans	5,1 ans	7 ans
4. Utilité de l'exemple				
- très utile	9 20 %	4 22,2 %	6 40 %	2 16,6 %
- utile	16 35,5 %	8 44,4 %	5 33,3 %	6 50 %
- plus ou moins utile	5 11,1 %	3 16,6 %	1 6,6 %	1 8,3 %
- peu utile	2 4,4 %	2 11,1 %	1 6,6 %	
- inutile	6 13,3 %		1 6,6 %	2 16,6 %
- aucune réponse	7 15,5 %	1 5,5 %	1 6,6 %	1 8,3 %
5. Aide reçue pour la formulation du projet				
- oui	6 13,3 %	2 11,1 %	3 20 %	2 16,6 %
- non	39 86,6 %	16 88,8 %	12 80 %	10 83,3 %
- aucune réponse				

TABLEAU 4
Corrélations relatives au nombre d'années d'expérience en entreprise (suite)

	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 ans et plus
6. Taux de satisfaction	13,8/15	13,5/15	13,2/15	14,6/15
7. Durée moyenne des stages en 1989	14,4 jours	13,6 jours	16 jours	10 jours
8. Durée satisfaisante				
- oui	36	14	10	6
	80 %	77,7 %	66,6 %	50 %
- non	9	4	4	6
	20 %	22,2 %	26,6 %	50 %
- aucune réponse			1	
			6,6 %	
9. Type de démarche				
- demande au Service des stages	6	4	4	4
	13,3 %	22,2 %	26,6 %	33,3 %
- communication téléphonique	12	4	1	4
	26,6 %	22,2 %	6,6 %	33,3 %
- rencontre dans une entreprise	24	10	10	3
	53,3 %	55,5 %	66,6 %	25 %
- autre	2			1
	4,4 %			8,3 %
- aucune réponse	1			
	2,2 %			
10. Indice de qualité de la démarche	2,6/3	2,8/3	2,9/3	2,5/3

* Taux de réponse : 96,6 %

TABLEAU 5
Corrélations relatives aux clientèles

	Jeunes	Adultes	Jeunes et adultes
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	45 48,9 %	2 2,1 %	45 48,9 %
2. Nombre de stagiaires			
- n'ayant pas fait de stages antérieurs	24 53,3 %	1 50 %	23 51,1 %
- ayant fait des stages antérieurs	21 46,9 %	1 50 %	22 44,4 %
3. Écart moyen entre le stage de 1989 et les stages antérieurs	5 ans	9 ans	5,8 ans
4. Taux de satisfaction	13,7/15	14,5/15	13,7/15
5. Durée moyenne des stages en 1989	14 jours	9,5 jours	13,3 jours
6. Durée satisfaisante			
- oui	33 73,3 %	1 50 %	34 75,5 %
- non	11 24,4 %	1 50 %	11 24,4 %
- aucune réponse	1 2,2 %		
7. Type de démarche			
- demande au Service des stages	7 15,5 %	1 50 %	11 24,4 %
- communication téléphonique	14 31,1 %		9 20 %
- rencontre dans une entreprise	23 51,1 %	1 50 %	22 48,8 %
- autre	1 2,2 %		2 4,4 %
- aucune réponse			1 2,2 %
8. Indice de qualité de la démarche	2,7/3	3/3	2,6/3

* Taux de réponse : 98,9 %

TABLEAU 6
Corrélations relatives aux stages antérieurs

	Aucun stage	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 ans et plus
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	49 52,6 %	26 27,9 %	12 12,9 %	4 4,3 %	2 2,1 %
2. Nature du stage en 1989					
- observation	6 12,2 %	1 3,8 %	2 16,6 %		
- participation	13 26,5 %	6 23 %	5 41,6 %	2 50 %	1 50 %
- observation et participation	29 59,1 %	18 69,2 %	5 41,6 %	2 50 %	1 50 %
- aucune réponse	1 2 %	1 3,8 %			
3. Utilité de l'exemple					
- très utile	15 30,6 %	3 11,5 %	2 16,6 %	2 50 %	
- utile	17 34,6 %	12 46,1 %	5 41,6 %	2 50 %	1 50 %
- plus ou moins utile	4 8,1 %	3 11,5 %	2 16,6 %		1 50 %
- peu utile	2 4 %	2 7,6 %	1 8,3 %		
- inutile	6 12,2 %	2 7,6 %	1 8,3 %		
- aucune réponse	5 10,2 %	4 15,3 %	1 8,3 %		
4. Aide reçue pour la formulation du projet					
- oui	11 22,4 %	5 19,2 %	1 8,3 %	1 25 %	
- non	38 77,5 %	21 80,7 %	11 91,6 %	3 75 %	2 100 %
- aucune réponse					
5. Taux de satisfaction	13,5/15	14/15	14/15	13,5/15	14,5/15
6. Durée moyenne des stages en 1989	14,3 jours	13,7 jours	13,5 jours	9,5 jours	9 jours

TABLEAU 6
Corrélations relatives aux stages antérieurs (suite)

	Aucun stage	5 ans et moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 ans et plus
7. Durée satisfaisante					
- oui	40	20	6	2	1
	81,6 %	76,9 %	50 %	50 %	50 %
- non	9	6	5	2	1
	18,3 %	23 %	41,6 %	50 %	50 %
- aucune réponse			1		
			8,3 %		
8. Type de démarche					
- demande au Service des stages	9	3	5	2	1
	18,3 %	11,5 %	41,6 %	50 %	50 %
- communication téléphonique	15	8			
	30,6 %	30,7 %			
- rencontre dans une entreprise	23	13	7	2	1
	46,9 %	50 %	58,3 %	50 %	50 %
- autre	2	1			
	4 %	3,8 %			
9. Indice de qualité de la démarche	2,6/3	2,8/3	2,7/3	3/3	3/3
10. Inscriptions de suggestions					
- oui	39	21	11	3	1
	79,5 %	80,7 %	91,6 %	75 %	50 %
- non	10	5	1	1	1
	20,4 %	19,2 %	8,3 %	25 %	50 %

* Taux de réponse : 100 %

TABLEAU 7
Corrélations relatives à la durée du stage en 1989

	10 jours et moins	11 à 20 jours	21 jours et plus
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	43 48,3 %	31 34,8 %	15 16,8 %
2. Nature du stage			
- observation	2 4,6 %	5 16,1 %	2 13,3 %
- participation	17 39,5 %	7 22,5 %	2 13,3 %
- observation et participation	24 55,8 %	19 61,2 %	11 73,3 %
3. Taux de satisfaction	13.6/15	14/15	14.2/15
4. Nature du travail			
- individuel	10 23,2 %	2 6,4 %	3 20 %
- en équipe	25 58,1 %	28 65,1 %	11 73,3 %
- avec d'autres stagiaires	6 13,9 %	1 3,2 %	1 3,2 %
- autre	2 4,9 %		
5. Type de démarche			
- demande au Service des stages	11 25,5 %	6 19,3 %	2 13,3 %
- communication téléphonique	13 30,2 %	7 22,5 %	2 13,3 %
- rencontre dans une entreprise	17 39,5 %	17 54,8 %	10 66,6 %
- autre	1 2,3 %	1 3,2 %	1 3,2 %
- aucune réponse	1 2,3 %		
6. Indice de qualité de la démarche	2,7/3	2,6/3	2,8/3

TABLEAU 7
Corrélations relatives à la durée du stage en 1989 (suite)

	10 jours et moins	11 à 20 jours	21 jours et plus
7. Durée satisfaisante			
- oui	33	21	12
	76,7 %	67,7 %	80 %
- non	9	10	3
	20,9 %	32,2 %	20 %
- aucune réponse	2,3 %		
8. Inscriptions de suggestions			
- oui	35	26	12
	81,3 %	83,8 %	80 %
- non	8	5	3
	18,6 %	16,1 %	20 %

* Taux de réponse : 95,6 %

TABLEAU 8
Corrélations relatives à la nature du stage

	Observer et participer	Participer	Observer
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	55 60,4 %	27 29,6 %	9 9,8 %
2. Utilité de l'exemple			
- très utile	13 23,6 %	6 22,2 %	3 33,3 %
- utile	24 43,6 %	12 44,4 %	1 11,1 %
- plus ou moins utile	6 10,9 %	2 7,4 %	1 11,1 %
- peu utile	5 9 %	4 14,8 %	1 11,1 %
- inutile	4 7,2 %	6 22,2 %	
- aucune réponse	3 5,4 %	3 11,1 %	1 11,1 %
3. Aide reçue pour la formulation du projet			
- oui	10 18,1 %	6 22,2 %	1 11,1 %
- non	45 81,8 %	21 77,7 %	8 88,8 %
- aucune réponse			
4. Taux de satisfaction	13,4/15	[illegible]/15	14/15
5. Durée moyenne des stages en 1989	14,4 jours	11 jours	17 jours
6. Durée satisfaisante			
- oui	46 83,6 %	18 66,6 %	4 44,4 %
- non	9 16,3 %	8 29,6 %	5 55,5 %
- aucune réponse		1 3,7 %	

TABLEAU 8
Corrélations relatives à la nature du stage (suite)

	Observer et participer	Participer	Observer
7. Type de démarche			
- demande au Service des stages	12 21,8 %	6 22,2 %	1 11,1 %
- communication téléphonique	11 20 %	10 37 %	1 11,1 %
- rencontre dans une entreprise	30 54,5 %	11 40,7 %	5 55,5 %
- autre	1 1,8 %		2 22,2 %
- aucune réponse	1 1,8 %		
8. Indice de qualité de la démarche	2,7/3	2,6/3	3/3
9. Nature du travail			
- individuel	5 9 %	13 48,1 %	
- en équipe	44 80 %	10 37 %	9 100 %
- avec d'autres stagiaires	5 9 %	4 14,8 %	
- autre	1 1,8 %		
10. Inscriptions de suggestions			
- oui	44 80 %	21 77,7 %	9 100 %
- non	11 20 %	6 22,2 %	

* Taux de réponse : 97,8 %

TABLEAU 9
Corrélations relatives à la transmission de l'information
(Temps de réception de l'information sur le projet)

	Quelques heure	1 à 2 semaines	2 à 4 semaines
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	10 11,4 %	10 11,4 %	67 77 %
2. Taux de satisfaction	14,4/15	14/15	13,6/15
3. Aide reçue pour la formulation du projet			
- oui	3 30 %	2 20 %	13 19,4 %
- non	7 70 %	8 80 %	54 79,5 %
- aucune réponse			
4. Type de démarche			
- demande au Service des stages	2 20 %	3 30 %	14 20 %
- communication téléphonique	4 40 %	7 70 %	17 25,3 %
- rencontre dans une entreprise	4 40 %		36 53,7 %
- autre			
5. Indice de qualité de la démarche	2,6/3	3/3	2,6/3

* Taux de réponse : 93,5 %

TABLEAU 10
Corrélations relatives à l'exemple fourni dans le cahier

	Très utile	Utile	Plus ou moins utile	Peu utile	Inutile
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	22 26,5 %	37 44,5 %	10 12 %	5 6 %	9 10,8 %
2. Aide reçue pour la formulation du projet					
- oui	5 22,7 %	7 18,9 %	1 10 %		2 22,2 %
- non	17 77,2 %	30 81 %	9 90 %	5 100 %	7 77,7 %
3. Taux de satisfaction	14,1/15	13,7/15	13,7/15	13,8/15	13,4/15
4. Type de démarche					
- demande au Service des stages	7 31,8 %	5 13,5 %	2 20 %	3 60 %	1 11,1 %
- communication téléphonique	4 18,1 %	8 21,6 %	2 20 %	1 20 %	6 66,6 %
- rencontre dans une entreprise	10 45,4 %	23 62,1 %	6 60 %	1 20 %	2 22,2 %
- autre	1 4,5 %	1 2,7 %			
5. Indice de qualité de la démarche	2,7/3	2,8/3	2,7/3	2,7/3	2,5/3

* Taux de réponse : 89,2 %

TABLEAU 11
Corrélations relatives à l'aide reçue pour formuler le projet

	Projet formulé avec aide[1]	Projet formulé sans aide
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	18 19,3 %	75 80,6 %
2. Taux de satisfaction	13,6/15	13,8/15
3. Mode de transmission de l'information relative au projet		
- cahier de projet du MEQ	11 (61,1 %)	38 (50,6 %)
- lettre circulaire du MEQ	1 (5,5 %)	8 (10,6 %)
- feuille volante locale	1 (5,5 %)	8 (10,6 %)
- formulaire d'inscription	2 (10 %)	12 (16,0 %)
- autre	1 (5,5 %)	1 (1,3 %)
- aucune réponse	2 (10 %)	8 (10,6 %)
4. Type de démarche		
- demande au Service des stages	5 27,7 %	14 18,6 %
- communication téléphonique	3 16,1 %	21 28 %
- rencontre dans une entreprise	9 50 %	32 49,3 %
- autre	1 5,5 %	2 2,6 %
5. Indice de qualité de la démarche	2,5/3	2,7/3

* Taux de réponse : 100 %

1. Aide : conseiller ou conseillère pédagogique, directeur ou directrice, coordonnateur ou coordonnatrice, etc.

TABLEAU 12
Corrélations relatives au type de démarche

	Demande au Service des stages	Communication téléphonique	Rencontre avec l'entreprise
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	19 21,3 %	23 25,8 %	47 52,8 %
2. Taux de satisfaction	14,1/15	13,5/15	13,7/15
3. Réception de la confirmation du stage			
- quelques jours avant	2 10,5 %	1 4,3 %	9 19,1 %
- 1 à 2 semaines avant	4 21 %	4 17,3 %	8 17 %
- 2 à 4 semaines avant	7 36,8 %	4 17,3 %	13 27,6 %
- plus de quatre semaines avant	6 31,5 %	13 56 %	17 36,1 %
- aucune réponse		1 4,3 %	

* Taux de réponse : 95,6 %

TABLEAU 13
Corrélations relatives à la réception de la confirmation du stage

	Quelques jours	1 à 2 semaines	3 semaines et plus
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	14 15,2 *	17 18,4 %	61 66,3 %
2. Taux de satisfaction	13,5/15	14/15	13,4/15

* Taux de réponse : 98,9 %

TABLEAU 14
Corrélations relatives à la réception de la lettre d'assignation

	Total	Taux de satisfaction Accueil - encadrement - collaboration		
		Très satisfaisant 13 à 15	Satisfaisant 10 à 12	Insatisfaisant 9 et moins
1. Réception de la lettre	80 86 %	82,5 %	12,5 %	5 %
Région 01	8/8	6	1	1
Région 02	8/8	7	1	
Région 03	14/20	11	2	1
Région 04	5/5	5		
Région 05	10/10	9	1	
Région 06.1	6/8	6		
Région 06.2	10/12	7	1	2
Région 06.3	9/11	8	1	
Région 07	2/3	2		
Région 08	4/4	2	2	
Région 09	4/4	3	1	
2. Aucune lettre	13 14 %	53,8 %	38,4 %	7,6 %
Région 01				
Région 02				
Région 03	6/20	4	2	
Région 04				
Région 05				
Région 06.1	2/8	2		
Région 06.2	2/12		1	1
Région 06.3	2/11	1	1	
Région 07	1/3		1	
Région 08				
Région 09				

* Taux de réponse : 100 %

TABLEAU 15
Corrélations relatives à la réception de la lettre de confirmation pour l'entreprise

		Taux de satisfaction Accueil - encadrement - collaboration		
	Total	Très satisfaisant 13 à 15	Satisfaisant 10 à 12	Insatisfaisant 9 et moins
1. Réception de la lettre	89 96 %	78,6 %	16,8 %	4,4 %
Région 01	8/8	6	1	1
Région 02	8/8	7	1	
Région 03	18/20	14	4	
Région 04	5/5	5		
Région 05	10/10	9	1	
Région 06.1	7/8	7		
Région 06.2	11/12	6	2	3
Région 06.3	11/11	9	2	
Région 07	3/3	2	1	
Région 08	4/4	2	2	
Région 09	4/4	3	1	
2. Aucune lettre	4 4 %	75 %		25 %
Région 01				
Région 02				
Région 03	2/20	1		1
Région 04				
Région 05				
Région 06.1	1/8	1		
Région 06.2	1/12	1		
Région 06.3				
Région 07				
Région 08				
Région 09				

* Taux de réponse : 100 %

TABLEAU 16
Corrélations relatives à la qualité des retombées des stages

	Retombées majeures 60 à 75	Retombées moyennes 46 à 59	Faibles retombées 45 et moins
1. Nombre de stagiaires et pourcentage par rapport à l'ensemble	36 38,7 %	38 40,8 %	19 20,4 %
2. Moyenne des retombées par catégorie	66,9	54,3	36,6
3. Indice de qualité de la démarche	2,8/3	2,6/3	2,7/3
4. Taux de satisfaction	14,2/15	13,9/15	12,8/15

* Taux de réponse : 100 %

TABLEAU 17
Corrélations relatives aux régions

	Nombre de stagiaires	Moyenne de retombées	Taux de satisfaction
Région 01	8	59,3	13,6
Région 02	8	60,6	13,8
Région 03	20	53,3	13,8
Région 04	5	62,6	15,0
Région 05	10	56,8	14,4
Région 06.1	8	56,7	14,2
Région 06.2	12	51,0	12,8
Région 06.3	11	49,7	13,7
Région 07	3	65,6	14,0
Région 08	4	64,0	13,0
Région 09	4	47,7	14,0

* Taux de réponse : 100 %

TABLEAU 18
Corrélations relatives à l'évaluation des retombées des stages

	Retombées majeures	Retombées moyennes	Faibles Retombées
1. Mise à jour du contenu théorique de l'enseignement	*82,2 %	12,2 %	5,5 %
2. Acquisition de nouveaux savoir-faire	96,6 %	3,2 %	1,0 %
3. Préparation d'un nouveau plan de cours	52,8 %	26,9 %	20,2 %
4. Production de matériel pédagogique	60,6 %	17,9 %	21,3 %
5. Initiation à de nouvelles méthodes de travail	84,6 %	9,8 %	5,4 %
6. Initiation à l'utilisation de nouveaux équipements	68,1 %	17,5 %	14,2 %
7. Introduction de nouveaux équipements dans l'école	56,5 %	20,6 %	22,8 %
8. Préparation de matériel d'évaluation	43,1 %	30,6 %	26,1 %
9. Acquisition d'une documentation spécialisée	73,3 %	14,4 %	12,2 %
10. Sensibilisation aux réalités du métier	92,4 %	6,4 %	1,0 %
11. Développement de nouvelles attitudes	77,4 %	18,2 %	4,3 %
12. Amélioration du placement des élèves	54,9 %	17,5 %	27,4 %
13. Diversification des lieux de stage pour les élèves	50,8 %	17,4 %	32,5 %
14. Sensibilisation des entreprises au regard de la réforme au secondaire	69,2 %	17,5 %	13,1 %
15. Information relative aux services offerts	51,1 %	21,4 %	27,3 %

* Les chiffres représentent le pourcentage de stagiaires selon leur indice des retombées.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-2700